

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Le Groupe Caisse d'Épargne et le Réseau des Boutiques de Gestion développent leur partenariat en faveur de la création et de la reprise d'entreprise**

*(Paris, le 11 octobre 2007)* --- **Le Groupe Caisse d'Épargne et le Réseau des Boutiques de Gestion s'engagent à renforcer leur soutien à l'insertion bancaire et à l'accompagnement des microcréateurs et repreneurs d'entreprise en France.**

Nicolas Mérindol, directeur général du Groupe Caisse d'Épargne, Joël Guerriau, directeur général de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE), et Frédéric Caméo Ponz, président du Réseau des Boutiques de Gestion, ont signé un accord cadre ayant vocation à être décliné en régions par des conventions particulières entre les Caisses d'Épargne et les associations membres du Réseau des Boutiques de Gestion.

L'accord vise en particulier à :

- favoriser l'insertion bancaire et le financement des microcréateurs d'entreprise en situation précaire (demandeurs d'emploi, allocataires des minima sociaux, personnes en difficulté d'insertion...) n'ayant pas ou difficilement accès aux circuits de financement classiques pour réaliser leur projet. Dans ce cas, l'intervention des Caisses d'Épargne a lieu au titre de leurs missions d'intérêt général ;
- favoriser la création et la reprise d'entreprises en France par les autres porteurs de projet. L'intervention des Caisses d'Épargne s'effectue alors au titre de leur activité bancaire classique sur le marché des professionnels.

### **Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise**

Les associations membres du Réseau des Boutiques de Gestion s'engagent à :

- accueillir et conseiller les porteurs de projet proposés par les Caisses d'Épargne ;
- proposer aux Caisses d'Épargne, dans le respect de leurs règles habituelles de décision, de financer les projets de création d'entreprises qu'elles soutiennent ;
- accompagner dans la durée les créateurs jusqu'à la fin du crédit initial.

Les Caisses d'Épargne, dans le cadre de leurs propres priorités régionales, s'engagent à :

- orienter vers les Boutiques de Gestion les porteurs de projet non accompagnés qui correspondent au public concerné ;
- financer sous forme de crédit les porteurs de projet accompagnés par les Boutiques de Gestion ;
- favoriser l'insertion bancaire des créateurs d'entreprise en leur facilitant l'ouverture d'un compte professionnel, la fourniture des services bancaires nécessaire et un suivi approprié ;

- permettre aux associations membres du Réseau des Boutiques de Gestion de bénéficier de financements pour leurs projets de développement susceptibles de constituer des projets d'économie locale et sociale (PELS) et conformes aux orientations arrêtées par la FNCE.

Dans le cas des projets portés par des personnes n'ayant pas ou difficilement accès aux circuits de financement classiques, des collaborateurs des Caisses d'Epargne détachés au sein des « Parcours Confiance » proposeront aux créateurs un accompagnement personnalisé sur les plans financier, bancaire et pédagogique.

Rappelons que les Caisses d'Epargne ont mis en place en 2006 une solution innovante en matière de lutte contre l'exclusion bancaire, « Parcours Confiance », qui offre aux microentrepreneurs et aux particuliers en situation de fragilité financière un accompagnement global au sein de structures *ad hoc*. Les « Parcours Confiance » reposent notamment sur des partenariats étroits avec des réseaux professionnels de la création d'entreprise, des acteurs de l'action sociale et de l'insertion et l'association Finances & Pédagogie, spécialisée dans la pédagogie financière.

#### **A propos du Groupe Caisse d'Epargne**

Le Groupe Caisse d'Epargne, attaché depuis l'origine à sa responsabilité dans la société, a su renouveler et moderniser ses engagements. Ils prennent la forme des missions d'intérêt général que remplissent les Caisses d'Epargne ; ils trouvent leur incarnation également dans la relation responsable que le Groupe entend nouer avec ses clientèles grâce à ses produits, dont le Livret A, et services. Dans le cadre de leurs missions d'intérêt général, les Caisses d'Epargne ont encore soutenu, en 2006, près de 3 000 projets d'économie locale et sociale (PELS), pour un montant de 54 millions d'euros. Ce soutien financier se déploie notamment en faveur de l'autonomie des personnes dans la société, de la création d'emploi et du lien social.

Enfin, les engagements du Groupe Caisse d'Epargne se traduisent par ses actions de développement durable et au travers de sa Fondation pour la solidarité, qui œuvre contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme.

#### **A propos du Réseau des Boutiques de Gestion**

Le Réseau des Boutiques de Gestion, association loi 1901, est le premier réseau indépendant d'aide à la création d'entreprises, depuis l'émergence d'idées jusqu'à l'entreprise de trois ans. Les Boutiques de Gestion suscitent et gèrent des dispositifs nombreux (émergence, couveuses d'entreprises à l'essai, pépinières, réseaux de créateurs) qui permettent le développement de l'emploi, l'éducation à l'initiative, la création de richesses et de lien social. Il est présent sur tout le territoire (400 implantations locales). En 25 ans, il a contribué à la création de plus de 116 000 entreprises et 160 000 emplois induits.

[www.boutiques-de-gestion.com](http://www.boutiques-de-gestion.com)

---

#### **Contacts Presse :**

##### **FNCE**

Pascal Briend

Tél. : 01 44 38 50 08

[fnce@fnce.caisse-epargne.fr](mailto:fnce@fnce.caisse-epargne.fr)

[www.federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)

##### **CNCE**

Christine Françoise

Tél. : 01 58 40 46 57

[presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)

[www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)

##### **Réseau des Boutiques de Gestion**

Marc Mery

Tél. : 01 43 20 46 06

[mery@boutiques-de-gestion.com](mailto:mery@boutiques-de-gestion.com)

[www.boutiques-de-gestion.com](http://www.boutiques-de-gestion.com)